

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE

A PARTIR DE 2023, LES ENCOMBRANTS SONT COLLECTES UNE FOIS TOUS LES 2 MOIS (redevance de 50 € par enlèvement)



> Collectes sur la commune de Montaignac-sur-Doustre en 2023 (les mercredis) :

22 février	26 avril	28 juin
23 août	18 octobre	20 décembre

* **Prise de rendez-vous au 05 55 93 00 93 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h)**

ENCOMBRANTS ACCEPTES :

Meubles, canapés, tables, fauteuils, matelas, sommiers, tapis, moquettes, cuisinières, chauffe-eau, ballon d'eau chaude, cumulus, cuves, vélos, radiateurs, gros électro-ménagers (frigo, congélateur...)

ENCOMBRANTS REFUSES :

Equipements sanitaires (WC, lavabos...), pneus, déchets toxiques (peintures, solvants...), déchets de travaux particuliers et de démolition (gravas, décombres, bois de charpente, planches, déchets verts...), linge de maison, vêtements, couvertures... bouteilles de gaz, amiante.

Ils doivent donc être déposés à la déchetterie pour certains.

DES REGLES SIMPLES A RESPECTER :

Les encombrants doivent être déposés en bordure de voie publique (**pas sous des arbres, des lignes téléphoniques ou électriques...**) la veille au soir ou le matin même avant 8h. Il est fortement recommandé de bien séparer les déchets par type (ferrailles, bois, etc...).

- **Les agents de collecte ne rentreront pas chez l'habitant.**
- **Seuls les encombrants qui figurent sur la liste des objets acceptés, et enregistrés dans le cadre de l'appel préalable, seront collectés. Les autres resteront sur place.**

COLLECTE SELECTIVE « SACS JAUNES » EN PORTE A PORTE

> Calendrier 2023 au bourg de Montaignac uniquement :

(les jeudis tous les 15 jours. Sortez bien vos sacs la veille au soir)

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
5 et 19	2 et 16	2, 16 et 30	13 et 27	11 et 25	8 et 22
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
6 et 20	3, 17 et 31	14 et 28	12 et 26	9 et 23	7 et 21

* **Renseignements au 05 55 93 00 93 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h)**